

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2016 COMPTE-RENDU

Le vingt cinq octobre deux mille seize à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

**Étaient présents** : Patrick GAULTIER, Anita GUÉRIN, Norbert LIVENAI, Michelle CHARPENTIER, Lilian LEBRET, Colette PERRAULT, Chantal LOPEZ, Marcel GUIOULLIER, Geneviève JUGE, Damien DESERT, Sonia GUIOULLIER, Sandrine COURNE, Claude PAILLARD, Philippe TRICAUD, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Sylvie ECOLE, Rémi DHOMMEAUX, Nathalie COQUET, Hervé GADBIN et Armelle LACROIX.

**Était absent et excusé** : Philippe PELLUAU.

**Étaient absents** : Mathilin GUILLET et Richard FLAMENT.

Hervé GADBIN est porteur d'un pouvoir de Philippe PELLUAU.

M. Rémi DHOMMEAUX a été élu secrétaire de séance.

.....

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2016

Le procès verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres présents

## COMPTE RENDU DE DELEGATION

Dans le cadre des délégations permanentes que le Conseil Municipal lui a attribuées le 9 avril 2014, Monsieur le Maire n'a pas usé du droit de préemption de la Commune dans les ventes suivantes :

- 26 Rue du Général de Gaulle
- Rue du Fresne

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation.

## AFFAIRES FINANCIERES

### **2016 – 137 : DECISION MODIFICATIVE N° 4 – BUDGET GENERAL**

Toutes justifications étant données,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**ADOPTE** la décision modificative suivante :

## Section d'investissement

---

### Dépenses

<i>Opération 152 – Travaux de voirie</i> 2315 Installations, matériel et outillage techniques	- 8 000 €
<i>Opération 192 – Réhabilitation Place P. de Coubertin</i> 2315 Installations, matériel et outillage techniques	+ 4 000 €
<i>Opération 202 – Mise en place du P.L.U.</i> 202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	+ 4 000 €
<i>Opération 040 – opération d'ordre de transfert entre sections</i> 192 plus ou moins values sur cessions	3 183 €
<i>Opération 75 – acquisition de matériel</i> 2188 autres immobilisations	300 €
<b>Total</b>	<b>3 483 €</b>

### Recettes

<i>Opération 040 – opération d'ordre de transfert entre sections</i> 2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions	913 €
2183 Matériel de bureau et informatique	2 570 €
<b>Total</b>	<b>3 483 €</b>

## Section de fonctionnement

---

### Dépenses

675 valeurs comptables des immobilisations cédées	3 483 €
---	---------

### Recettes

775 Produits des cessions d'immobilisations	300 €
<i>042 Opération de transfert entre sections</i> 7761 Différences sur réalisations positives transférées en investissement	3 183 €
<b>Total</b>	<b>3 483 €</b>

## 2016 – 138 : TARIFS COMMUNAUX 2017

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

**FIXE** les tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

OBJET		Commune En €	Hors Commune En €
<b>SALLE DE L'ÉTANG</b>			
	Journée	82	92
(y compris 100 couverts)	Week-end	141	161
	Chauffage journée	20	20
	Chauffage week-end	30	30
	Cautions	100	100
	Associations locales	gratuit	gratuit
<b>SALLES COMMUNALES</b>			
	Réunion de famille après sépulture	41	41
<b>SALLE DE L'ENTRACTE</b>			
	Journée	102.50	118.50
	Week-end	231	269
	Chauffage journée	25	25
	Chauffage week-end	40	40
	Cautions	100	100
	Associations locales	gratuit	gratuit
<b>Sonorisation Entracte</b>			
	Associations locales	65	/
	Particuliers, privés, autres	97	113
<b>SALLES DE L'ETANG ET DE L'ENTRACTE</b>			
	Journée	146	151
	Chauffage journée	40	40
	Week-end	324	376
	Chauffage week-end	65	65
	Cautions	100	100
	Associations locales	gratuit	gratuit
	Bal des aînés – la journée	151	/
<b>SALLES MAISON PRÉ</b>			
	Journée	45	55
	Week-end	65	75
	Chauffage journée	15	15

	Chauffage week-end		25	25
	Caution		100	100
	Associations locales		gratuit	gratuit
<b>SALLE DE L'ESCALE</b>				
	Journée		109	129
(possibilité de 300 verres)	Week-end		215	258
	Chauffage journée		45	45
	Chauffage week-end		85	85
	Caution		100	100
	Sonorisation		68	75
	Caution		500	500
	Vaisselle (3 verres, 2 assiettes, couverts, plats)		0.55	0.55
	Associations locales		Gratuit sauf sono et vaisselle	Gratuit sauf sono et vaisselle
<b>Remboursement de la vaisselle</b>				
	Assiette à dessert		2.14	2.14
	Assiette creuse		3.22	3.22
	Assiette à fromage		3.22	3.22
	Assiette plate		3.22	3.22
	Corbeille à pain		5.36	5.36
	Couteau		1.07	1.07
	Cuillère à café		1.08	1.08
	Cuillère à service		7.50	7.50
	Flûte à champagne		2.14	2.14
	Fourchette		1.08	1.08
	Fourchette à service		7.50	7.50
	Grande cuillère		1.08	1.08
	Légumier		7.50	7.50
	Louche		5.36	5.36
	Plat ovale		8.56	8.56
	Plat rond		9.65	9.65
	Plateau poivre gris		10.72	10.72
	Pichet		16.10	16.10
	Soucoupe		2.14	2.14
	Soupière		10.72	10.72
	Tasse		2.14	2.14
	Verre à vin		2.14	2.14
<b>ANNEXE DU CENTRE SOCIAL</b>				
	Journée		40	50

	Chauffage		15	15
<b>CIMETIERE</b>				
<b>Concession terrain</b>	15 ans		70	70
	30 ans		129	129
	50 ans		225	225
<b>Concession columbarium</b>	30 ans		635	635
	50 ans		890	890
<b>Concession cave-urne</b>	30 ans		383	383
	50 ans		544	544
<b>Creusage tombe</b>	Enfant		50	50
	Adulte simple		82	82
	Adultes double		129	129
<b>Exhumations</b>	Sans ouverture de cercueil		41	41
	Avec ouverture de cercueil		45	45
<b>DROITS DE PLACE AU MARCHÉ</b>				
<b>marché hebdomadaire</b>	Non abonnés par ml		0.60	0.60
	Abonnés par ml		0.42	0.42
<b>marché à la quinzaine</b>	Abonnés par ml		0.48	0.48
<b>DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>				
	Terrasses de cafés et de restaurants		1	
	Taxis		31.50	
<b>JARDINS FAMILIAUX</b>				
	150 m <sup>2</sup>		22	24
	200 m <sup>2</sup>		27	29
<b>MUSEE DE L'ARDOISE</b>				
<b>Adulte</b>	Individuel		4.50	4.50
	Groupe		4	4
	Comité d'entreprise		3.50	3.50
<b>Enfants</b>	Individuel		2.50	2.50
	Groupe		2	2
	Comité d'entreprise		2	2

## **2016 – 139 : URBANISME - TAXE D'AMENAGEMENT**

Aujourd'hui le taux communal de la taxe d'aménagement est de 1%, elle est instaurée dans les communes dotées d'un P.O.S. ou d'un P.L.U., elle peut être majorée jusqu'à 5%.

Afin d'aider à financer des actions et des opérations contribuant à la création ou l'extension d'équipements (routes, assainissement, écoles...) induits par l'urbanisation,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

**FIXE** le taux de la taxe d'aménagement à 1.50% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## **2016 – 140 : TARIFS ASSAINISSEMENT 2017**

Dans le but d'anticiper l'harmonisation des tarifs sur le plan intercommunal avec le transfert de la compétence assainissement à la CCPC au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré ;

**FIXE** les tarifs assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 comme suit :

- ↪ Part fixe annuelle : 26 €
- ↪ Part variable au m<sup>3</sup> : 0.28 €

## **BATIMENTS**

### **2016 – 141 : STADE - NOMINATION DU CLUB HOUSE**

Le nouveau bureau de l'USR, sollicite le Conseil Municipal afin que le Club House de l'Union Sportive Renazéenne s'appelle « Salle Laurent DAVY » et ce après avoir eu l'accord de Solange et de Antoine DAVY.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de nommer le Club house de l'Union Sportive Renazéenne « Salle Laurent DAVY »

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **2016 – 142 : SUBVENTION – CLASSE DE NEIGE 2016/2017**

L'école Ernest GUILLARD sollicite une subvention pour les élèves qui iront en classe de neige au Collet d'Allevard du 10 au 21 janvier 2017.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** d'allouer la somme de 22 € par jour et par élève pour le séjour en classe de neige de l'école Ernest GUILLARD, programmé du 10 au 21 janvier 2017.

### **2016 – 143 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIMAIRES DE CRAON**

Nous avons été sollicités par la commune de CRAON d'une demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de CRAON.

Monsieur le Maire de CRAON propose une convention à la commune de RENAZE visant à ce que la commune de RENAZE participe aux frais de scolarité de tous les enfants scolarisés à CRAON.

La commune de RENAZE se doit de participer pour les enfants en classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), ne disposant pas de cet accueil sur son territoire ( 4 élèves concernés).

Par ailleurs, la commune de RENAZE dispose d'écoles primaires sur son territoire, permettant la scolarisation des élèves ne relevant pas des classes ULIS ( 1 élève concerné).

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de CRAON exclusivement pour les élèves relevant d'un accueil en classe ULIS.

**REFUSE** toutes autres participations au motif que la commune dispose des moyens d'accueil pour les autres élèves.

## **PERSONNEL**

### **2016 – 144 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Vu l'article 3 – 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le cadre périscolaire ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil Municipal :

#### **DECIDE :**

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période 2 mois allant du 3 novembre 2016 au 16 décembre 2016 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'encadrant d'activités périscolaires à temps incomplet pour une durée hebdomadaire de service de 1 heure.

La rémunération de cet agent sera calculée par référence à l'échelon n°1 du grade de recrutement. IB 340 – IM 321 au 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

## INFORMATIONS

### **Station d'épuration :**

Les travaux sont en cours, le canal est installé, les passerelles sont posées. Il a été fait hier un diagnostic de la paroi du bassin d'aération qui présente quelques points de rouille.

Les dernières analyses des boues montrent que la teneur en cuivre continue à diminuer 685 mg/kg soit 68.5% de la valeur limite – effet du PH à 7.8 à 8 en sortie d'usine d'eau potable.

Une rencontre est prévue cette semaine avec La Nantaise des Eaux, M. Didier ALUSSE et la commune pour l'étude d'un nouveau plan d'épandage des boues.

### **Participation des associations à la prise de matériel lors de manifestations :**

Il sera demandé lors de la réservation de matériels par les associations, qu'elles prévoient un certain nombre de personnes ayant les aptitudes physiques à soulever des charges et à ce que des bénévoles soient présents à l'enlèvement et au retour du matériel, et ce en nombre suffisant compte tenu de la quantité de matériel emprunté.

### **Givebox – « la boîte qui donne de la générosité » :**

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu 3 personnes de Renazé qui ont le projet de givebox « boîte à donner ». Le principe consiste à déposer dans un lieu un objet dont on a plus besoin et de le laisser à disposition d'une autre personne sans aucune contre partie. Le Parc du Fresne est un lieu d'emplacement qui paraît adapté car il est centré et facile d'accès. Dans les communes où cela a été mis en place, le respect des lieux existe. Il est précisé que la gestion du lieu de dépôt devra être géré par les bénévoles à l'initiative de ce projet.

### **Salle omnisports :**

Pour répondre à des demandes des associations sportives utilisatrices de la salle omnisports, il est prévu un aménagement à minima pour permettre aux associations de se réunir dans le local « rangement ». Un radiateur avec programmation y sera installé, une arrivée d'eau chaude et froide est en attente, des tables et des chaises seront disposées ainsi qu'un réfrigérateur qui servira aussi lors de manifestations organisées par la commune.

### **Stade municipal :**

Des travaux de remise en état des pare ballons du terrain du haut vont être réalisés par des bénévoles de l'USR. La commune fournira des barres de renfort pour solidifier les poteaux.

### **Affaires scolaires :**

Depuis la rentrée 2013-2014 ( octobre 2013 ) , les serviettes en tissu sont fournies par la commune aux enfants qui fréquentent le restaurant scolaire J. Prévert, elles sont lavées et séchées tous les jours par les ATSEM. Ce système sera mis en place au restaurant scolaire pour les maternelles de l'école St Joseph dès la rentrée de novembre 2016.

### **Appel à souscription – classes orchestres des Collèges :**

Les collèges Jean ROSTAND de Château-Gontier, Alfred JARRY de Renazé et Francis LALLART de Gorrion proposent des options classes orchestres au sein de leur établissement.



Une classe orchestre a pour but de faire découvrir et pratiquer un instrument de façon collective à des élèves n'ayant, pour la majorité, jamais eu de pratique musicale. Afin de partager et enrichir l'approche pédagogique de ce dispositif, les trois établissements lancent un projet d'envergure pour l'année scolaire 2016-2017 : « New York, New York ».

Objectif : réunir trois classes orchestres (une de chaque collège) pour travailler le répertoire de la musique américaine (jazz, variétés, comédies musicales) et constituer un grand orchestre de 69 élèves.

Outre, deux temps forts de travail en commun (9 et 10 janvier à Château-Gontier / 23 et 24 mars à Gorron), un voyage à New York est prévu en mai 2017.

Deux concerts de restitution du projet sont prévus en Mayenne : 13 mai à Château-Gontier et 24 juin à Bais (les dates et les lieux restent à confirmer)

Cette aventure pédagogique, artistique, culturelle et sociale nécessite de réunir un budget exceptionnel.

C'est pourquoi, une souscription a été mise en place par l'intermédiaire du site internet Ulule. Pour souscrire il suffit de Cliquer sur le lien : <https://fr.ulule.com/new-york-new-york/>

### **Accueil des réfugiés**

Michelle CHARPENTIER informa qu'elle est invitée le 2 novembre prochain à une réunion à Craon sur l'accueil de réfugiés dans le Sud Mayenne.

### **Prochain conseil municipal :**

Il aura lieu le mardi 6 décembre 2016 à 20 H 30.

\*\*\*

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.***